



1/12/2015 – Colloque « La violence physique, psychique et sexuelle pendant la grossesse »
Par le Service public régional de Bruxelles, en guise de clôture de la campagne de lutte contre la violence entre partenaires et intrafamiliale.

Présentation des résultats d'une étude d'intervention, effectuée par l'Université de Gand, sur la violence dans la période de grossesse, la prévalence de la violence, l'utilité d'un screening sur la violence et de l'orientation vers les services d'assistance. L'exposé de l'étude sera suivi d'un débat et d'une discussion avec des experts des secteurs médical et académique.

Confirmer votre participation au plus tard le 19 novembre via info@sosviolence.brussels.
(inscription obligatoire)

De 9h00 à 12h45, dans la salle 5 du Flagey, Place Sainte-Croix, 1050 Ixelles (la Salle 5 est accessible aux personnes à mobilité réduite). Accueil avec café à partir de 9h00. Après le colloque, vous serez convié à un lunch léger.

3/12/2015 – Enjeux actuels de la pénalisation de la transmission du VIH

L'Observatoire du sida et des sexualités et la Plateforme Prévention Sida organisent une journée d'étude autour des enjeux actuels de la pénalisation de la transmission du VIH.

Alors que les traitements antirétroviraux sont de plus en plus efficaces et permettent de mieux contrôler l'infection, les cas de pénalisation sont en augmentation dans différents pays.

Ouverte à toutes et tous, la journée se tiendra le 3 décembre 2015 à l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Des exposés scientifiques sur la situation au Canada, en France et en Belgique, alterneront avec des présentations de prises de position et d'actions mises en place par différentes institutions de lutte contre le sida.

La participation est gratuite (inscription obligatoire).

[Programme et inscriptions](#)

De 8h30 à 15h45 à L'Observatoire du sida et des sexualités, Université Saint-Louis – Rue du marais 119, 1000 Bruxelles

Du 03/12/2015 au 21/06/2016 – Cycle de Conférences « Pour un numérique humain et critique »

Ce cycle, proposé par PointCulture en partenariat avec PAC, Cesep, Centre Librex, Culture & Démocratie, Gsara et la Concertation des centres Culturels bruxellois, a pour objectif de mettre en place une dynamique pour que tout le secteur s'approprie créativement toutes les problématiques liées à l'environnement numérique. Et ensuite, collectivement, élaborer une politique culturelle numérique (L'opération de la Ministre, Bouger les lignes).

Le cycle s'adresse aux travailleurs du secteur culturel au sens large mais est bien entendu



aussi ouvert à tout public intéressé par ces questions.

Débats avec des experts - Numérique et... : emploi, écologie de l'attention, fabrique du commun, big data...

Intervenants: Eric Sadin, Dominique Cardon, Yves Citton, Jérémy Grosman, Bernard Stiegler, Christian Laval...

Séance inaugurale «De l'âge de l'accès à l'âge de la mesure» le 3/12 à 10h30 avec Eric Sadin (écrivain, philosophe) qui abordera les mécanismes d'un environnement qui transforment nos accès aux biens numériques en mesure de nos pratiques culturelles et colonisent nos esprits au nom d'une «sauvagerie entrepreneuriale effrénée ».

Eric sadin a publié récemment « La vie algorithmique. Critique de la raison numérique » aux Editions l'échappée.

PAF: 5€

[>> Infos pratiques et programme détaillé](#)

De 10h30 à 12h00 au PointCulture Bruxelles, rue Royale 145 à 1000 Bruxelles

10/12/2015 - Conférence-Débat : Cannabis par-delà l'interdit

Par Prospective Jeunesses asbl, Liaison Antiprohibitionniste asbl, FEDITO BXL asbl

Le cannabis est-il en voie de libéralisation ou de régulation ? Certaines initiatives tendent à le démontrer. Elles sont tantôt politiques (légalisation dans certains Etats américains et pays d'Amérique du Sud, recommandations en faveur d'une régulation émises par la société civile et certains professionnels), tantôt citoyennes (Cannabis Social Club), mais nos responsables politiques rechignent à s'en emparer, préférant s'entêter dans une politique de prohibition particulièrement inefficace et obsolète.

Comment mettre cette question à l'ordre du jour ? En défiant la loi, les Cannabis Social Club fournissent leurs membres, mais encourent des poursuites pénales, voire pour certains la prison. Comment les protéger ? Quelles politiques après la fin de la prohibition ?

Programme:

1ere partie. Cannabis : marché, culture, justice et médias

18h00-19h30

- Cannabis : évolution du marché et nouvelles politiques
Michaël Hogge (EUROTOX asbl)



- La culture de cannabis à petite échelle et les “Cannabis Social Clubs” en Belgique
Pr. Tom Decorte (U Gent)
- Quand la justice s’en mêle, en arrière toute ?
Marc Neve (avocat)
- Drogues et médias : Comment entreprendre un débat serein ?
Journaliste à confirmer

19h30-20h00 Sandwiches offerts

2eme partie. Alternatives possibles à la prohibition et perspectives politiques en débat

20h00-22h00

- Qu’est-ce-qu’un club privé dédié à la culture du cannabis ?
Est-ce légal en Belgique ?
Joep Oomen (Président de Trekt Uw Plant Anvers)
- Légalisation peut-être, mais sous quelle forme ?
Christophe Marchand (avocat, Président de la Commission Drogues du CAL)
- Comment le législateur perçoit-il la tendance amorcée vers une autre politique des drogues ?
Julien Uyttendaele (député bruxellois)

Inscriptions

Entrée gratuite

De 18 h 00 min à 22 h 00 min à la Quincaillerie des Temps Présent, 66 rue du Viaduc
Bruxelles, 1050

10/12/2015 – Colloque : Droit et détention : quel est le rôle des avocats ?

Une activité organisée par la Ligue des droits de l’Homme et la conférence du Jeune Barreau de Bruxelles à l’occasion de la Journée internationale des droits de l’Homme

- Quels droits ont les détenus durant leur privation de liberté ?
- Quelles sont les obligations des Etats ?
- Quel droit est applicable derrière les barreaux ?

Tous s’accordent aujourd’hui pour dire, à la suite de la Cour européenne des droits de l’Homme, que la « justice ne s’arrête [pas] à la porte des prisons ». C’est d’ailleurs entre autres dans le but d’améliorer les conditions de détention qu’a été adoptée, le 12 janvier 2005, la Loi de principes concernant l’administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus. Dix ans après pourtant, dans un arrêt retentissant (Vasilescu c. Belgique, 25 novembre 2014), la Cour européenne condamne la Belgique pour l’état de certaines de ses



prisons.

Alors que les conditions de détention dans les prisons du Royaume sont dénoncées par divers organes internationaux et organisations non gouvernementales, le droit est un outil permettant de répondre à la situation.

Pour peu que l'Etat s'en donne les moyens - ou si on l'oblige en s'en donner...

Ce colloque vise ainsi à fournir des outils légaux et pratiques pour défendre les droits fondamentaux des détenus face aux pratiques qui entrent en contradiction avec le droit national, européen et international. Les participants pourront à cet effet s'appuyer sur le livre de Damien SCALIA « Droit international de la détention. Des droits des détenus aux devoirs des Etats ».

[Télécharger le programme complet en PDF](#)

[Inscriptions](#)

A 14h à la Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel, Palais de Justice de Bruxelles 10/12/2015 - Soirée-Conférence festive pour les 10 ans du Chat-Accueil de Téléservice L'écrivain belge Nicole Malinconi parlera de son rapport à l'écriture au travers de son intervention Parler, écrire sur le fil.

« Les mots comptent énormément, dit-elle, les mots qu'on oublie, les mots qu'on n'a pas voulu dire, les mots qu'on utilise à la place d'autres mots, des mots qui font que le corps est bouleversé et pas seulement l'esprit. » Ecrire est nécessaire. Ecrire fait penser. « Écrire, ajoute-t-elle, c'est être proche du réel, c'est tâcher d'atteindre ce qui ne se dit pas. Je sais que jamais je n'atteindrai ce que j'ai envie d'atteindre... j'écris un texte mais jamais je ne rejoindrai la réalité de la chose qui m'a touchée, frappée. Mais écrire m'aide à séparer ce qui est aggloméré, le trop dans la confusion dans la vie... » Récemment, elle a coécrit avec Jean-Pierre Lebrun L'altérité est dans la langue. Ils y abordent comment une société traite la langue mais aussi comment une langue peut transformer une société. Le chat ne serait-il pas lui aussi une certaine modalité de traitement de la langue ?

La conférence sera suivie d'un drink.

L'inscription est obligatoire via secretariat@tele-accueil-bruxelles.be ou 02/538.49.21.

Dès 19h30 à l'ISELP, bd de Waterloo 31 à 1000 Bruxelles.